

## **TARIFS GENERAUX 2021-2022**

Poney club – École chevaux Valable du 6 Septembre 2021 au 9 Juillet 2022

## 1/ Droits d'accès aux installations :

Pour accéder, à des fins sportives, aux installations du club (manèges, carrières, parcours, écuries, ainsi que tout équipement sportif recensé), pour circuler librement dans ces installations, pour contribuer à la « vie du club », chaque cavalier doit s'acquitter d'un « droit d'accès ». Ce droit est personnel et incessible.

Ce droit d'accès relève du taux de tva de 5.5%.

## 2/ Enseignement et encadrement dans la pratique équestre :

C'est la transmission par le personnel qualifié du club des connaissances nécessaires pour la pratique de l'équitation à des fins de loisir ou de compétition.

Afin de recevoir cet enseignement, les cavaliers achètent des abonnements annuels (prioritaires pour les inscriptions) ou des cartes de 10 heures de cours (reprises).

Ces prestations relèvent du taux de tva à 20%.

## 3/ Licence fédérale:

La licence annuelle émise par la Fédération Française d'Equitation est obligatoire pour la pratique de l'équitation, dans tout établissement affilié comme le Club hippique du Manoir.

- Licence FFE - de 18 ans : 25€ - Licence FFE + de 18 ans : 36€ (sous réserve de modification de la part de la FFE).

## **OFFRES PROMOTIONNELLES\***

- 2ème personne inscrite de la même famille et au-delà : -5% sur l'inscription
- Habitants de Brié-et-Angonnes et Herbeys : -5% sur l'inscription
- Forfait découverte, réservé au cavalier débutant : 2 reprises sans engagement :
   30€ (poney) / 40€ (cheval)
- Tarif groupes : nous consulter

\*Offres non cumulables



## **TARIFS GENERAUX 2021-2022**

Poney club – École chevaux Valable du 6 Septembre 2021 au 9 Juillet 2022

Ces tarifs s'appliquent à des cavaliers non propriétaires de leur équidé.

#### - Acquisition d'un abonnement annuel du 6 Septembre 2021 au 9 Juillet 2022.

	Abonnement 1 reprise / semaine	Abonnement 2 reprises / semaine
Enfants de 4 à 7 ans	620 €	-
Enfants moins de 12 ans	750 €	1330 €
Du débutant au Galop 4 moins de 18 ans	790 €	1420€
Ados Galops 5-6-7	905 €	1630 €
Adultes du débutant au Galop 7		

Cours poneys hors vacances scolaires: 36 semaines

Cours chevaux: 44 semaines

#### - Forfait « demi-pension » dans le cadre du poney club ou de l'école chevaux

« Poney en box » : 2 reprises / semaine + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	320 €
« Cheval en box » : 2 reprises / semaine + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	360 €
« Cheval / Poney en box » : 2 reprises compétition + 1 sortie en autonomie + d'infos sur tarif spécifique	450 €

Vacan

### - Carte de 10 reprises (en fonction des places disponibles)

	Carte de 10 reprises
Étudiants et Adultes	350 €

#### - Leçons particulières

1 leçon particulière	Tarif : 40€

#### Conditions générales :

Absence ou désistement pour une reprise dans le cadre d'un abonnement :

Dans tous les cas, tout désistement doit être communiqué au club et aux enseignants, par téléphone, le plus rapidement possible. Toute absence non prévenue, 24h à l'avance, sera comptabilisée comme une heure de reprise effectuée. En cas de désistement, prévenu au

minimum à l'avance, possibilité de remplacement UNIQUEMENT dans la même semaine et en fonction des places disponibles.

#### Abonnements:

Les abonnements sont calculés sur la base de l'année scolaire. Les heures acquises ne sont ni cumulables d'une semaine à l'autre, ni restituables.

Elles ne peuvent être utilisées que dans le cadre des reprises, à l'exclusion des stages et concours. <u>Les abonnements sont nominatifs, non transférables sur une autre personne et non remboursables. Toute personne achetant un abonnement accepte les conditions décrites cidessus.</u> Jours fériés : Sauf cas exceptionnels, les reprises n'ont pas lieu les jours fériés.

LES ABONNEMENTS SONT PAYABLES À L'AVANCE. En cas de paiement fractionné, le dernier est encaissable début décembre.

Document non contractuel – tarifs susceptibles (hors abonnements annuels) de modifications en cours de saison, en fonction des évolutions économiques et fiscales.

<b>~</b> ·			.1 . 1 .			
NI!	nature	nrecedee	ne ia	mention (	« III e	t approuvé »

ces de la	Toussaint	: 2 semaines	de stages

**PONEY CLUB - INFOS VACANCES** 

Du 25 octobre au 6 novembre 2021

Vacances de Noël: 2 semaines de stages

Du 20 au 24 décembre et du 27 au 31 décembre 2021

Vacances de Février : 2 semaines de stages Du 14 au 26 février 2022

Vacances de Pâques : 2 semaines de stages Du 18 au 30 avril 2022

# **Centre équestre Le Manoir – Brié** – INSCRIPTION 2021-2022

 $\mathsf{T\'el}: \underline{\textbf{04 76 72 02 77}} - \mathsf{Mail}: \underline{\textbf{chlemanoir@orange.fr}} - \mathsf{Site}: \underline{\textbf{www.ecuries-du-manoir-grenoble.fr}}$ 

<ul> <li>□ ECOLE CHEVAUX</li> <li>□ PROPRIETAIRE</li> <li>□ Niveau en équitation : débutant ou Galop acquis :</li> </ul>	ECOLE D'ÉQUITATION - COMPÉTITION - PENSION
NOM : PRENOM :	
Né(e) le :	
Adresse :	
Code postal, Ville :	
Personne à contacter en cas d'urgence + n° de téléphone :	Conformément à l'article L.321-4 du
tél :	code du sport, je reconnais avoir été informé(e) de l'intérêt que présente
Téléphone domicile*:	la souscription d'un contrat
Portable* :	d'assurance couvrant les dommages
Email * :	corporels auxquels la pratique de l'équitation peut m'exposer, ainsi que
Profession (cavaliers adultes)*	des conditions d'assurance offertes
Pour les enfants :	par la licence FFE. Conditions à voir
Profession des parents* :	sur ma page cavalier sur <u>www.ffe.com</u>
Père :	
Père :	
	_
Mère :  Les parents sont informés que le Manoir rend obligatoire l'utilisation e	n. Club hippique du Manoir (Consultable tement auprès de celui-ci d'un droit
Mère:  Les parents sont informés que le Manoir rend obligatoire l'utilisation de les reprises et conseille vivement l'utilisation du gilet de protection pour le reconnais avoir recueilli un avis médical favorable à la pratique de l'équitation de déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur applicable au sein du sur <a href="http://ecuries-du-manoir-grenoble.fr">http://ecuries-du-manoir-grenoble.fr</a> ).  J'accepte être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie direct d'accès et de rectification conformément à la loi du 6/01/1978 modifiée.  Je déclare: accepter / refuser l'utilisation de mon image ou de celle de	n. Club hippique du Manoir (Consultable tement auprès de celui-ci d'un droit

Nota\*: toutes ces informations sont confidentielles, le Manoir s'engage à ne pas les communiquer.